**L’Université de Sarh à l’ère du numérique et de l’intelligence artificielle**

*Former, chercher, innover et entreprendre pour le territoire et l’Afrique centrale*

Leçon inaugurale prononcée à la rentrée solennelle de l’Université de Sarh, année universitaire 2026-2027, le 31 octobre 2026.

Pr François TSOBNANG, Expert technique international, Conseiller technique du Ministre de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle

**Résumé.** Accessibles depuis un simple téléphone, le numérique et l’intelligence artificielle (IA) peuvent réduire le handicap d’une université de province, à trois conditions : en faire un usage éclairé et intègre, les mettre au service des besoins du territoire et de l’Afrique centrale, et former les compétences qui rendent les diplômés employables et capables d’entreprendre. La communication suit la devise de l’année universitaire, le DESIR (Discipline, Excellence, Solidarité, Innovation et Recherche). Elle examine successivement ce que ces outils changent et ne changent pas, en répondant aux objections qu’ils suscitent, la formation de diplômés compétents, une recherche renouvelée, puis l’innovation et l’entrepreneuriat au service des chaînes de valeur du Sud du Tchad. Elle montre enfin que les conditions de la réussite, dont une charte d’usage de l’IA, figurent déjà dans le Plan stratégique de développement 2026-2030 de l’Université.

## Introduction

Que peuvent le numérique et l’intelligence artificielle pour une université de province, ses étudiants et son territoire ? La question se pose avec une acuité particulière à Sarh. Le territoire de l’Université commence à ses portes, avec la sucrerie de Banda, à une vingtaine de kilomètres, les parcs à karité et le Chari, qui naît en Centrafrique et rejoint le lac Tchad ; il ne s’arrête pas à la frontière.

Notre conviction tient en une phrase : accessibles depuis un simple téléphone, le numérique et l’IA peuvent réduire le handicap de la périphérie, à trois conditions. Il faut en faire un usage éclairé et intègre ; il faut les mettre au service du territoire ; il faut former les compétences qui rendent les diplômés employables et capables d’entreprendre. Ces trois conditions structurent la leçon.

L’Université de Sarh est née de l’enseignement agricole : un centre de moniteurs agricoles en 1965, un centre de formation de techniciens agricoles en 1971, un institut universitaire des sciences agronomiques, puis l’Université, créée en 2010. Sa vocation régionale est déjà dans ses murs. Le Centre régional d’éducation et de formation environnementales pour lutter contre la désertification (CREFELD), créé en 1997 à l’initiative des ministres de l’Éducation des cinq pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (Cameroun, Centrafrique, Niger, Nigeria et Tchad), installé à Sarh en 1999 et rattaché à l’institut agronomique en 2010, fait

désormais partie de sa Faculté des sciences agronomiques et de l'environnement (FSAE). L'Université n'a donc pas à inventer sa dimension régionale : elle doit la faire vivre.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, Dr SITACK YOMBATINA, a placé l'année universitaire 2026-2027 sous le signe du DESIR : Discipline, Excellence, Solidarité, Innovation et Recherche. Il invite à « considérer la discipline non comme une obligation extérieure mais comme une compétence que vous développez pour votre avenir ». C'est exactement ainsi qu'il convient de parler de l'usage de l'IA. Chacune des cinq valeurs éclaire l'une des parties de cette communication.

Un personnage fictif, présenté comme tel, accompagne le propos. Mariam entre en première année d'agronomie à l'Université de Sarh en 2026. Nous la retrouverons étudiante, puis diplômée, enfin entrepreneure en 2030, à la tête d'une unité de transformation du karité qui emploie six personnes. Son parcours n'est pas une prédiction : il décrit ce que l'Université peut rendre possible.

## I. Ce que le numérique et l'IA changent, et ce qu'ils ne changent pas

### De quoi parle-t-on ?

S'entendre sur les mots est un préalable. Selon la définition de l'OCDE, un système d'IA est un système fondé sur une machine qui, à partir des données qu'il reçoit, produit des prédictions, des contenus, des recommandations ou des décisions. L'apprentissage automatique désigne la capacité de la machine à apprendre à partir d'exemples. L'IA générative, qui crée des textes, des images, des sons ou du code sur simple consigne, n'en est qu'une famille ; elle repose sur de grands modèles de langage, moteurs des assistants conversationnels.

Ces outils sont déjà à la portée de tous, le plus souvent en version gratuite. Pour se former et enseigner, les assistants conversationnels (ChatGPT, Claude, Gemini, Copilot ou Le Chat) expliquent, entraînent et corrigent ; NotebookLM permet de réviser à partir de ses propres cours ; DeepL traduit entre le français, l'arabe et l'anglais ; Moodle permet de créer et de diffuser des cours en ligne. Pour chercher, Perplexity effectue une recherche documentaire en citant ses sources ; Elicit et Consensus repèrent et résument des articles ; Semantic Scholar aide à explorer la littérature scientifique ; Google Earth Engine permet d'analyser des images satellitaires. Cette liste est indicative ; aucun de ces outils ne dispense de vérifier les sources ni de protéger les données personnelles.

### Des outils accessibles, une connectivité encore limitée

Le Tchad compte environ 15,5 millions de connexions mobiles pour quelque 21 millions d'habitants, dont l'âge médian est de 15,8 ans : c'est un pays jeune, largement équipé de téléphones. Seuls 13,2 % de la population utilisent toutefois Internet. Or l'IA générative, qui rédige, traduit et explique, est désormais accessible depuis un téléphone : c'est un fait nouveau. L'Université a fait des pas importants, avec une scolarité numérisée, un accès à Internet par satellite et un site institutionnel, et elle a inscrit un environnement numérique de travail parmi ses besoins prioritaires. Les outils existent ; l'accès reste à construire, et l'enjeu d'équité est réel.

## Ce que l’IA change, et ce qu’elle ne change pas

L’IA peut rédiger, résumer, traduire, expliquer, entraîner, analyser des données, et cela à toute heure. Elle ne remplace ni la compréhension, ni le jugement, ni la responsabilité. Elle se trompe, et invente parfois des sources avec aplomb : ce sont les « hallucinations » des grands modèles de langage. L’UNESCO l’a rappelé en 2021 puis en 2023 : l’approche doit être centrée sur l’humain, les outils validés, les enseignants formés. D’où la première valeur du DESIR : la discipline de l’usage, de la vérification et de l’honnêteté intellectuelle.

## Trop beau pour être vrai ? Quatre objections

Quatre objections viennent à l’esprit ; elles sont réelles, et la réponse n’est pas de renoncer mais de s’organiser. La première tient au coût des données et de l’énergie : seuls 13,2 % des Tchadiens utilisent Internet, et l’approvisionnement en électricité reste irrégulier, avec des coupures fréquentes. Les ressources consultables hors connexion, comme les EDBox acquises dans le cadre du projet FEF-APES-Tchad (Fonds Équipe France – Appui à la professionnalisation de l’enseignement supérieur au Tchad) ou les cours en PDF et en MP3, et l’énergie solaire prévue par le Plan stratégique y répondent en partie. La deuxième tient à la dépendance envers des plateformes étrangères : il faut privilégier les outils ouverts, garder nos données chez nous et mutualiser les moyens avec le LIDIA et les initiatives du Ministère.

La troisième est la triche : elle oblige à évaluer autrement, par des oraux et des projets, avec une règle claire pour chaque épreuve. La quatrième tient à la fiabilité des réponses : ces outils peuvent commettre des erreurs, et leurs performances varient d’une langue à l’autre, y compris en arabe et en français, les deux langues officielles du Tchad. D’où la nécessité d’apprendre à vérifier et de produire nos propres ressources en français et en arabe. Ces réponses appellent une règle commune : une charte d’usage.

## Une charte d’usage de l’IA en huit principes

Le Ministre a appelé à de nouvelles chartes d’utilisation de l’IA. Celle de l’Université pourrait reposer sur huit principes :

1. **primauté de l’humain** : l’IA assiste ; les notes, les sanctions et les recrutements restent des décisions humaines ;
2. **transparence** : tout usage significatif de l’IA dans un travail est déclaré ;
3. **intégrité académique** : chaque évaluation fixe une règle claire, selon que l’IA y est interdite, autorisée ou encadrée ;
4. **vérification** : l’auteur répond de l’exactitude du contenu et de ses sources ;
5. **protection des données** : aucune donnée personnelle ou sensible n’est confiée aux outils publics ;
6. **équité** : nul n’est pénalisé faute de connexion, et les ressources sont disponibles en français et en arabe ;
7. **formation** : étudiants, enseignants et personnels sont formés à un usage critique ;
8. **gouvernance** : un comité de suivi veille à l’application de la charte, révisée chaque année au rythme des outils.

Adoptée par les instances de l'Université après concertation des étudiants, des enseignants et des personnels, cette charte pourrait inspirer d'autres établissements et contribuer à une politique nationale de l'IA dans l'enseignement supérieur et la recherche, qui reste à élaborer.

## II. Former des diplômés compétents et employables

### Apprendre, enseigner, évaluer autrement

Le Directoire 2026 de l'enseignement supérieur a dressé un constat : de plus en plus de diplômés, toujours trop peu de compétences. L'IA peut contribuer à améliorer la situation. Elle offre un tuteur disponible à toute heure, sur téléphone, et un pont entre le français et l'arabe, les deux langues d'enseignement de l'Université. Elle oblige aussi à repenser l'évaluation : projets, oraux et analyse critique de productions de l'IA permettent d'évaluer l'apprentissage, et non l'outil.

La formation en ligne « Création de contenus et de cours avec MAIA et Moodle », conçue avec l'association ED4Free et proposée en 2026 dans le cadre du projet FEF-APES-Tchad, à la suite de la formation en pédagogie numérique dont ont bénéficié sept enseignants de l'Université, en offre une illustration. Ses quiz autocorrigés et ses tests ont été générés par l'IA, sous le contrôle de leur auteur ; les enseignants certifiés ont publié eux-mêmes une dizaine de cours sur la plateforme du projet. Cette formation reste ouverte : nos enseignants ont tout intérêt à s'en saisir. Sur ce modèle, un même cours peut être décliné en quatre formats, pour apprendre partout, même avec peu de connexion : le PDF pour lire hors connexion, le MP3 pour écouter sur téléphone, y compris en arabe, le HTML pour l'environnement numérique de travail, le H5P pour s'exercer avec des quiz et des vidéos interactives. L'IA peut aider l'enseignant à produire ces déclinaisons, sous sa validation. Les laboratoires virtuels utilisables hors connexion ouvrent, de leur côté, une piste pour les travaux pratiques.

### Professionnaliser, de l'orientation à l'insertion

La professionnalisation ne se limite pas aux programmes : elle commence avant l'inscription et se poursuit après le diplôme. Elle comprend cinq maillons : orienter, en informant sur les filières et les débouchés ; former par compétences, avec les employeurs, en visant la reconnaissance du CAMES ; organiser les stages et l'alternance ; accompagner vers l'emploi et la création d'activité ; suivre les diplômés. Ce dernier maillon est le plus souvent absent ; sans lui, l'Université ignore ce que deviennent ses étudiants. Les données d'insertion doivent revenir ajuster l'offre de formation, dans une boucle plutôt qu'une ligne droite. Le grand centre de formation professionnelle de Sarh, dont le Ministre a annoncé l'inauguration prochaine, offre une passerelle naturelle pour l'orientation, les formations courtes et la formation continue.

### Mariam, étudiante puis diplômée

En 2027-2028, Mariam utilise l'IA pour réviser et traduire ses cours, mais vérifie chaque source. En stage auprès des groupements de femmes du Moyen-Chari, elle découvre leurs besoins : qualité, conservation, séchage, accès aux marchés. Une idée germe. Discipline et excellence se rejoignent : l'IA doit servir à apprendre plus, jamais à apprendre moins.

En 2029, Mariam est diplômée, et chaque maillon de la chaîne a compté, à commencer par le soutien reçu lorsqu'elle a failli abandonner en première année : l'alerte précoce sur le décrochage l'a repérée, et le tutorat l'a remise à flot. Elle a été orientée en connaissant les débouchés, formée par compétences, accueillie en stage avec un tuteur de terrain, accompagnée par un mentor et par l'antenne de l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) à Sarh, suivie par l'enquête d'insertion. En 2030, elle accueillera à son tour des stagiaires de l'Université : la boucle sera bouclée. Pour qu'elle réussisse, il faudra aussi des savoirs nouveaux sur le karité, sa qualité et ses marchés : c'est le rôle de la recherche.

## III. Chercher autrement

### Des outils gratuits ou peu coûteux pour une recherche utile

Le besoin est d'abord celui du territoire : seul un sixième des terres cultivables du pays est exploité, et la consommation d'engrais plafonne à 2,5 kg par hectare. Ce sont les objets mêmes de la recherche agronomique de l'Université. Or des outils sont gratuits. Les images satellitaires de Copernicus et de Digital Earth Africa permettent de suivre les cultures, la végétation, l'eau et le bassin du Chari ; l'IA aide à traiter les données, à explorer la littérature et à traduire.

Les chercheurs peuvent aussi s'appuyer sur les initiatives en cours du MESRSFP : le Fonds national d'innovation (FNI), en cours de création, pour financer ; le Registre national des EdTech (RNET) pour les solutions numériques éducatives ; l'Annuaire national des docteurs tchadiens (ANDT) pour mobiliser les compétences, y compris celles de la diaspora ; les Presses universitaires du Tchad (PUT) pour publier. Pour s'équiper, l'exonération de TVA sur les équipements des laboratoires de santé et de production animales concerne directement la FSAE.

Ces outils ont leurs limites : qualité des données, biais, reproductibilité, sources inventées, consommation d'énergie, dépendance aux plateformes. La recherche exige à la fois l'audace d'explorer et la rigueur de vérifier.

### Le préalable : former et retenir des docteurs

Toute ambition de recherche bute sur un préalable qu'il faut nommer sans détour. En 2024-2025, l'Université ne comptait aucun professeur titulaire et six maîtres de conférences seulement ; 62 % de ses enseignants étaient des assistants qui n'ont pas encore soutenu leur thèse. Avant de co-encadrer des thèses ou de s'associer à un laboratoire national, il faut des encadrants. Le levier existe : 27 enseignants-chercheurs sont en thèse grâce aux bourses doctorales du PRODEST. Le Plan stratégique en fait un chantier prioritaire, avec un suivi individuel jusqu'à la soutenance, des conventions avec des écoles doctorales et l'appel aux docteurs de la diaspora recensés par l'Annuaire national des docteurs tchadiens.

### Le LIDIA, des priorités qui rejoignent la vocation de Sarh

Le laboratoire interdisciplinaire de recherche en IA (LIDIA), créé au CNRD par arrêté du 3 août 2026, compte parmi ses domaines prioritaires l'agriculture de précision, l'élevage et la sécurité alimentaire, qui sont au cœur de la vocation de l'Université de Sarh ; la présentation du Ministre y cite la prévision des rendements, la détection des maladies des cultures et l'élevage de

précision. Le laboratoire est tout récent : c'est le bon moment pour s'y associer. L'Université pourrait lui apporter un terrain et des données agropastorales partagées en accès ouvert, co-encadrer avec lui mémoires et thèses, présenter ses travaux aux journées TchadIA. Elle y gagnerait en compétences, en visibilité et en réseau. Sarh pourrait ainsi devenir le terrain agropastoral de l'IA tchadienne.

## IV. Innover et entreprendre pour le territoire et l'Afrique centrale

### Trois chaînes de valeur à l'heure du numérique

Trois chaînes de valeur du Sud du Tchad illustrent ce que l'innovation peut apporter ; les chiffres cités sont des ordres de grandeur. La canne à sucre d'abord : la sucrerie de Banda a une capacité d'environ 35 000 tonnes par an, et une extension à 50 000 tonnes est annoncée, alors que le Plan national de développement Tchad Connexion 2030 vise 200 000 tonnes de sucre raffiné en 2030, contre 40 000 tonnes en 2023 ; il faudra suivre les parcelles, gérer l'eau et former des techniciens. Le karité ensuite : près de 360 tonnes d'amandes sont produites chaque année par des groupements féminins, dont la traçabilité, la qualité et l'information sur les marchés peuvent accroître les revenus. L'élevage enfin : le Plan national de développement vise 1,6 million de tonnes de carcasses produites par an en 2030, contre 1,15 million en 2021, et 280 000 tonnes de viande exportée, alors que le pays n'en exportait pas en 2021 ; il vend aujourd'hui surtout du bétail vivant, pour de l'ordre de 50 millions de dollars, quand l'Afrique centrale importe quelque 350 millions de dollars de viande transformée. L'abattoir de Moundou montre que la transformation locale est possible non loin d'ici.

### Entreprendre, un levier d'employabilité pour tous

L'entrepreneuriat concerne trois publics. Les étudiants et les jeunes diplômés d'abord, par la sensibilisation dans tous les cursus, l'accompagnement des projets et le lien avec l'antenne de l'ANIE à Sarh. Les enseignants-chercheurs ensuite, qui peuvent valoriser leur recherche et proposer expertises et prestations. Les partenaires enfin, qui offrent stages, mentorat et premiers marchés : un incubateur adossé à eux vaut mieux qu'une structure lourde. Le numérique abaisse le coût d'entrée, par le paiement mobile, la vente en ligne et l'information sur les marchés.

Le Ministre a décrit une chaîne d'innovation en quatre temps : une idée née d'un besoin local, un prototype conçu en FabLab ou en laboratoire, une incubation avec mentorat et financement, puis l'impact, lorsque l'innovation est adoptée par les entreprises et par l'État. Il a invité les étudiants à devenir « de véritables capitaines de [leur] entreprise ».

### Le domaine agro-pastoral, terrain commun

L'Université dispose d'un domaine foncier et agro-pastoral estimé à 153 ha, encore peu documenté et peu exploité. Le Plan stratégique de développement 2026-2030 en fait un chantier prioritaire : le sécuriser par un inventaire, un bornage et un titre foncier, si ce n'est déjà fait, le mettre en valeur sous l'arbitrage d'une commission du domaine du Conseil d'université, et y aménager une ferme d'application ouverte à toutes les facultés.

Chaque faculté y a sa place. Les géographes de la FLASH relèvent et cartographient le domaine et préparent le dossier de titre foncier ; les économistes et les juristes de la FDSE établissent le plan d'exploitation, les comptes et les contrats ; les informaticiens de la FAST suivent les parcelles par images satellitaires et par téléphone ; les agronomes de la FSAE, dont Mariam lors de ses stages, y forment, expérimentent et transforment. La commission du domaine arbitre les usages, et le bilan de chaque année nourrit le plan suivant. Le domaine devient ainsi un lieu de travaux pratiques, un terrain de recherche appliquée et une source de ressources propres.

### Mariam en 2030

En 2030, Mariam dirige une unité de transformation du karité qui emploie six personnes. Ses séchoirs et moulins solaires ont été exonérés de TVA ; elle a mis au point un protocole qualité avec un enseignant-chercheur de la FSAE ; elle suit les prix sur son téléphone et forme ses fournisseuses par messages vocaux ; elle vend un beurre certifié au Cameroun. Mariam est un personnage fictif, mais chacun de ces éléments existe déjà.

### Coopérer à l'échelle de l'Afrique centrale

L'Université de Sarh peut devenir une université-pivot. Le CREFELD est sa porte d'entrée régionale dans le bassin du lac Tchad ; le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC) constitue un réseau naturel ; les universités voisines du Cameroun et de Centrafrique sont des partenaires de proximité ; des outils numériques partagés permettent de mutualiser les moyens. La libre circulation des personnes dans la CEMAC ouvre aux diplômés un espace d'activité plus large : une circulation des compétences, sans exode. Solidarité et innovation se rejoignent ici : innover ici n'a de sens que si l'innovation profite à la province, au Tchad et à l'Afrique centrale, et d'abord aux jeunes, aux femmes, aux producteurs et aux voisins.

## Conclusion

### Déjà inscrites au Plan stratégique : cinq conditions

Rien de ce qui a été proposé n'est un rêve : les cinq conditions de la réussite figurent déjà dans le Plan stratégique de développement 2026-2030, validé quelques jours avant cette rentrée solennelle. La première est la charte d'usage de l'IA, que les instances adopteront (action 1.1.11). La deuxième est la connectivité, avec l'accès à Internet, l'énergie solaire et les ressources consultables hors connexion (actions 2.9.1, 2.8.5 et 2.9.9). La troisième est la formation et la qualification des enseignants, en pédagogie universitaire et jusqu'au doctorat (actions 3.10.1 et 3.10.14). La quatrième est la valorisation du domaine : le sécuriser, le mettre en valeur et ouvrir la ferme d'application à toutes les facultés (actions 2.7.4, 1.2.2 et 2.7.5). La cinquième est la mise en commun des moyens avec le LIDIA, les initiatives du MESRSFP (FNI, RNET, ANDT, PUT), les projets de coopération, dont le projet FEF-APES-Tchad, et le guichet d'orientation et d'insertion ouvert avec l'ONAPE (action 1.1.12). Les leviers fiscaux présentés en complément aideront à mobiliser les partenaires. Il s'agit désormais d'exécuter.

## Trois messages

Aux étudiants : utilisez ces outils pour apprendre plus, jamais pour apprendre moins, et osez entreprendre. Aux enseignants-chercheurs : saisissez-vous-en pour enseigner, chercher et valoriser vos travaux au service du territoire. Aux autorités et aux partenaires : investissez dans la connectivité et les compétences, et ouvrez vos portes aux jeunes entrepreneurs. Ces appels font écho à celui du Ministre : « Enseignants : osez expérimenter, osez inspirer. Étudiants : soyez curieux, persévérants, et acteurs de votre apprentissage. »

Discipline, excellence, solidarité, innovation et recherche : avec ces cinq valeurs, le numérique ne fera pas de Sarh une périphérie connectée. Il en fera ce que la géographie lui a donné d'être : un centre. Car c'est ici, vers Doyaba, que l'on situe le centre de l'Afrique. À nous d'en faire le pivot du Sud du Tchad et de l'Afrique centrale.

## Compléments

Les développements qui suivent correspondent aux annexes de la présentation ; ils précisent le contexte national, la gouvernance numérique, les compétences et les leviers fiscaux.

### Une priorité nationale qui se structure

L'IA s'inscrit dans une trajectoire nationale ancienne : l'Université virtuelle du Tchad dès 2005, la fibre optique entre 2009 et 2012, les forums sur la digitalisation en 2023 et 2024. Elle s'est récemment accélérée, avec la création d'une Direction générale de l'IA en octobre 2025, la première édition de TchadIA en décembre 2025 et le laboratoire interdisciplinaire de recherche en IA (LIDIA) en août 2026. La 189e place du pays sur 193 à l'indice de développement de l'administration en ligne des Nations unies est un point de départ, non une fatalité. Trois masters en IA et science des données existent déjà, à l'Université de N'Djaména, à l'Université de Moundou et à l'ENASTIC, et 2 000 jeunes ont été formés à l'IA en août 2025. Le système compte 13 universités publiques, dont l'Université numérique du Tchad, issue de la transformation de l'Université virtuelle, et plus de 140 000 étudiants. Sarh n'a donc pas à tout construire seule : elle peut s'adosser à ce qui existe.

### Gouverner l'université avec le numérique

Le numérique ne concerne pas seulement la salle de cours. Sur le plan administratif, il permet de dématérialiser les actes et de traduire les procédures en circuits numériques traçables ; le Manuel de procédures de l'Université, avec ses délais et la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable, peut en constituer la base. Sur le plan pédagogique, il met en ligne les inscriptions, les emplois du temps et les notes, suit les heures d'enseignement et peut alerter tôt sur le décrochage. Sur le plan scientifique, il permet de tenir un annuaire des chercheurs et des projets, de suivre les thèses et les publications, de déposer les travaux en accès ouvert. La scolarité étant déjà numérisée, il s'agit d'étendre la démarche, non de repartir de zéro. Dans tous les cas, l'IA aide à analyser ; l'humain décide et répond de ses décisions. Gouverner mieux, c'est d'abord pour mieux former.

**Les compétences qui ne se périment pas**

Les outils changent tous les six mois ; certaines compétences demeurent : l'esprit critique et la vérification, la capacité d'apprendre tout au long de la vie, la communication, le travail en équipe, l'esprit d'entreprise, l'éthique et l'intégrité. C'est l'excellence au sens du DESIR : une exigence envers soi-même, plutôt qu'une performance de façade.

Les métiers familiers de l'Université se transforment déjà. L'agronome suit les parcelles par satellite ; le vétérinaire et le technicien d'élevage assurent l'identification et la traçabilité du bétail ; le technicien agroalimentaire contrôle la qualité ; le conseiller agricole diffuse prix, météo et conseils par téléphone. Former à ces usages, c'est rendre les diplômés employables et capables de créer leur activité.

**Des leviers fiscaux pour l'insertion et la formation continue**

Des dispositions récentes des lois de finances, encore peu connues, servent l'insertion. Les salaires des diplômés de moins de 35 ans embauchés par une entreprise relevant du régime du réel sont exonérés d'impôt sur le revenu pendant cinq ans. Un crédit d'impôt couvre 30 % du coût de la formation du personnel d'une entreprise, et 35 % lorsque la formation bénéficie à des femmes promues à son issue. Les autorisations exceptionnelles de recrutement de la fonction publique ouvrent par ailleurs des postes d'agents de l'élevage, d'informaticiens et de techniciens de laboratoire. Ces avantages profitent aux entreprises ; pour l'Université, ce sont des arguments à porter auprès des employeurs et une offre de formation continue à construire.

**La fiscalité au service des partenariats**

Trois leviers fiscaux concernent directement les partenaires. Une entreprise qui confie la formation de ses techniciens à l'Université peut bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 30 % de ce coût. Les dons des entreprises sont déductibles dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires. Les machines de transformation agricole, les séchoirs et les moulins solaires sont exonérés de TVA. Ces dispositifs profitent aux entreprises qui forment, donnent ou s'équipent ; pour l'Université, ils ouvrent des ressources propres, à condition de s'organiser pour les proposer.

**Références**


- Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, « L'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur au Tchad », communication au colloque international de l'Université de Yaoundé II « Le droit public à l'aune des innovations : intelligence artificielle et performance », Yaoundé, 13 octobre 2026.
- Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, conférence de presse de la rentrée académique 2026-2027, N'Djaména, 1er octobre 2026.
- MESRSFP, Direction de la recherche scientifique et de la coopération, projet de note d'information sur les leviers fiscaux des lois de finances 2024, 2025 et 2026, octobre 2026.

- MESRSFP, arrêté n° 095/MESRSFP/SEES/SG/CNRD/2026 du 3 août 2026 portant création du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en intelligence artificielle (LIDIA) au sein du CNRD.
- CREFELD : accord de siège entre le Gouvernement de la République du Tchad et le CREFELD, 6 juin 2001 ; arrêté n° 065/PR/PM/MESRSFP/SG/CREFELD/05 portant rattachement du CREFELD au Secrétariat général du MESRSFP, 2005 ; arrêté n° 062/PR/PM/MESRSFP/SEECFP/SG/10 du 5 février 2010 portant rattachement à titre provisoire du CREFELD à l'Institut universitaire des sciences agronomiques et de l'environnement de Sarh.
- OCDE, Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle, OECD/LEGAL/0449, adoptée en 2019 et révisée en 2024 (définition d'un système d'IA).
- UNESCO, Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, 2021 ; Orientations pour l'IA générative dans l'éducation et la recherche, 2023 ; Référentiels de compétences en IA pour les enseignants et pour les élèves, 2024.
- Nations unies, E-Government Survey 2024.
- Ministère des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale, Tchad Connexion 2030, Plan national de développement, programmes Agriculture et Élevage et pêche.
- DataReportal, Digital 2026: Chad, données de fin 2025.
- Programme Copernicus (Union européenne) ; Digital Earth Africa.
- Université de Sarh, présentation au Directoire 2026 de l'enseignement supérieur ; Plan stratégique de développement 2026-2030.
- Projet FEF-APES-Tchad (Fonds Équipe France – Appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Tchad), financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et mis en œuvre par l'Agence universitaire de la Francophonie avec le MESRSFP et l'Ambassade de France au Tchad ; Université de Sarh, Apports du projet FEF-APES à l'Université de Sarh, 2026.
- Projet FEF-APES-Tchad, Bilan de la formation en ligne « Création de contenus et de cours avec MAIA et Moodle », octobre 2026.
- Presse : EcoMatin, 29 août 2025 et 14 octobre 2026 ; Tchadinfos, 5 janvier 2023, 21 mars 2025, 10 novembre 2025 et 7 juillet 2026 ; APA News, 24 mars 2025.


*Mariam est un personnage fictif, créé pour illustrer le propos.*

*Cette communication a été préparée avec l'assistance de l'outil d'IA Claude (Anthropic) pour la recherche documentaire, la structuration et la relecture. L'auteur en a vérifié les sources et en assume l'entière responsabilité.*